

## Assemblée générale ordinaire de VIVALIA

**L'Assemblée générale de VIVALIA se tient ce mardi 26 novembre sur le site de Bertrix. Les associés communaux et provinciaux y examinent notamment le budget 2025.**

Comme l'a encore démontré la dernière étude MAHA (Model for Automatic Hospital Analyses – Belfius) récemment publiée, la santé financière des hôpitaux belges reste très fragile. C'est dans ce contexte macroéconomique toujours difficile que la présentation du budget de Vivalia pour l'année 2025 intervient. Pour l'ensemble des hôpitaux du pays, malgré une reprise de l'activité après la pandémie, les coûts ne cessent d'augmenter, avec un impact considérable sur leurs finances.

### Projection de fin d'année 2024 et budget 2025

Le **secteur hospitalier** de Vivalia présente un résultat courant et un résultat net positifs pour la projection de fin d'année (**PFA**) **2024**. Le résultat net positif s'explique par un résultat exceptionnel lié à une intervention financière fédérale exceptionnelle COVID de près de 7 Mo euros. Le résultat courant en PFA 2024 est positif (delta de +7,9 Mo euros entre la PFA 2024 et le B 2024), en raison de la diminution des charges salariales liée à une baisse du nombre d'équivalents temps plein (ETP) par rapport à ce qui a été budgété, de la diminution du montant des rattrapages BMF ainsi que l'augmentation des honoraires nets et du résultat net de la pharmacie.

Pour Vivalia, **tous secteurs confondus**, le résultat courant en **PFA 2024** est quant à lui négatif (-259.561 €), pour un résultat net positif de 5.623.630 €.

**Le budget 2025 s'avère déficitaire, avec un résultat net et courant estimés à -7,3 millions € pour Vivalia.**

Le **secteur hospitalier** présente un déficit de 4,1 millions € en résultat courant pour le **budget 2025**, malgré un ensemble de mesures prises par le Comité exécutif de Vivalia, à hauteur de 2,3 millions € (augmentation complémentaire de l'activité, réduction des charges d'exploitation).

Le delta entre la PFA 2024 et le B 2025 s'élève à -7,2 Mo euros. Ces chiffres s'expliquent par une **augmentation significative des charges salariales** (+14 Mo euros), liée essentiellement à l'augmentation envisagée du nombre d'ETP (+102 ETP), à l'indexation et à l'évolution barémique. L'objectif lié au B 2025 est en effet une augmentation de +82,70 ETP pour le secteur (dont +62 ETP soignants) et de +19,40 ETP dédiés à la réalisation de projets en ligne avec le Plan stratégique PILOTE.

Cette augmentation des coûts salariaux n'est compensée qu'en partie par la diminution des charges d'exploitation (notamment l'énergie, dont les coûts diminuent de 32% entre la PFA 2024 et le B2025) et la diminution des provisions. La croissance des honoraires nets (évolution de l'activité et indexation) et du BMF (y compris les rattrapages) vient également compenser une partie de ces charges salariales en augmentation.

Le **secteur AMU** (Aide Médicale Urgente) est déficitaire en PFA 2024 (-548.205 €) et budget 2025 (-497.410 €), les charges directes et coûts indirects n'étant pas compensés par les produits de l'activité et ce, malgré le financement complémentaire des PIT (608.000 € en 2024). Le déficit du secteur est atténué par la cotisation AMU des associés (5.213.899 € en B 2025).

Le **secteur PCPA** (Prise en Charge de la Personne Âgée) est également marqué par un déficit au niveau de son résultat courant, à concurrence de -2,5 millions € en PFA 2024 et -2,4 millions € en B 2025. Par rapport à la PFA 2024, le B 2025 diminue de 126.000 €. L'augmentation des charges salariales est presque entièrement compensée par l'augmentation des forfaits INAMI et hébergement.

Le **secteur extra-hospitalier** (E-santé, hospitalisation à domicile, centre de prise en charge des violences sexuelles, crèches) présente un résultat courant de -228.202 € en PFA 2024. En B 2025, le résultat courant du secteur est de -271.541 €.

L'**impact de la cotisation de responsabilisation** sur les comptes de Vivalia, et des hôpitaux publics de manière générale, reste considérable. Pour rappel, cette cotisation, dont l'objectif est de financer les pensions du personnel statutaire, est destinée à couvrir la différence entre les cotisations versées pour les agents statutaires actifs et les montants décaissés par l'Office des Pensions pour les agents retraités.

Au 31 décembre 2025, le solde des provisions au sein de Vivalia ne sera plus que de 9,5 millions €, contre 28,5 millions € au 31 décembre 2022, en raison de l'utilisation des provisions constituées pour les années en cours (R 2023 : -5,1 millions € ; PFA 2024 : - 6,5 millions € ; B 2025 : -7,2 millions €). La provision historiquement constituée permettra d'absorber encore la charge liée à cette cotisation pour 2026 mais, à partir de 2027, l'impact sera total sur les comptes de Vivalia, estimé à hauteur de 9,1 millions € en 2027 et de 11,5 millions € en 2028.

## **Budget d'investissement 2025**

Le budget d'investissement est le plus important jamais présenté par Vivalia, avec plus de 203.000.000 € prévus pour l'année 2025.

La part la plus importante porte sur les travaux en général et plus spécifiquement, ceux concernant le futur CHR de Houdemont, à concurrence de plus de 144.000.000 €.

Ce montant reprend notamment les travaux relatifs à la tranche du gros œuvre fermé et de l'échangeur.

D'autres travaux permettront aux sites existants de pouvoir répondre aux demandes formulées dans le cadre de la transition vers les proxi cliniques et ce, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire fixée à 2.500.000 €.

Le plan directeur de l'hôpital de Marche sera poursuivi avec la rénovation de 2 plateaux techniques, intégrée dans le premier plan à la construction AVIQ, pour un montant de plus de 8.250.000 €.

En fonction du retour sur investissement, qui fait l'objet d'une étude détaillée, des investissements pour le placement de panneaux photovoltaïques seront réalisés sur les toits de certains bâtiments existants.

Les travaux de la proxi clinique de Vielsalm, dont le permis de bâtir devrait être prochainement accordé, seront adjugés en 2025. Le montant prévu est de plus de 3.000.000 €.

Par ailleurs, des missions d'auteurs de projets seront également lancées pour différents dossiers : proxi clinique de Bastogne, MRS de Florenville et extension de la MRS d'Amberloup.

Les investissements médicaux seront quant à eux maintenus à un haut niveau : plus de 8.000.000 €.

Des investissements conséquents ont été consentis les années précédentes, notamment pour le matériel infirmier, la logistique et le département informatique. En légère diminution par rapport à 2024, ces investissements restent cependant maintenus à un niveau élevé, avec un montant supérieur à 12.000.000 €.

### **Plus d'infos ?**

Cindy LAMBORELLE  
Chargée de communication

[cindy.lamborelle@vivalia.be](mailto:cindy.lamborelle@vivalia.be)

0491/86 10 60